



20e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Jeudi 22 septembre 2022 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Assermentation des nouveaux conseillers généraux suppléants.
2. Élection d'un membre du POP à la Commission des sports, en remplacement de Olivier Beroud, démissionnaire.
3. Élection d'un membre du POP à la Commission des naturalisations en remplacement de Cécile Guinand, démissionnaire
4. Élection d'un membre du POP à la Commission financière en remplacement de Julien Gressot, démissionnaire
5. Motion interpartis : Un-e responsable de la transition énergétique à La Chaux-de-Fonds, déposée lors de la séance du 12 mai 2022 et non développée
6. Résolution du groupe PLR : Pour que les séances politiques communales ne coïncident pas avec les cantonales, déposée lors de la séance du 30 août 2022 et non développée
7. Question du groupe PVL : 150 ans de l'École d'art et après ?, déposée lors de la séance du 12 mai 2022
8. Question du groupe des Vert-es : Pourrait-on mettre à disposition de la population chaux-de-fonnière les plans des réseaux de mobilité piétonne et cycliste complets et actualisés ? déposée lors de la séance du 30 août

9. Question du groupe PLR : Places de parascolaire, qu'en est-il ?
déposée lors de la séance du 30 août

Cédric Haldimann
président du Conseil général

Motion interpartis : Un-e responsable de la transition énergétique à La Chaux-de-Fonds

En raison de l'urgence climatique que nous ne pouvons plus ignorer et de la fragilité de notre économie toujours dépendante en grande partie des énergies fossiles (env. 40% - OFS étude 2018), nous demandons **au Conseil Communal d'étudier la possibilité d'engager ou de désigner une personne responsable de la transition énergétique de notre commune.**

Ce-tte responsable pourrait être une personne externe à engager ou travaillant déjà pour la Ville avec un cahier des charges modifié et disposant si nécessaire d'une formation complémentaire.

Nous souhaiterions qu'elle soit capable :

- par ses connaissances des lois et normes,
- par son réseau auprès des acteurs de la transition énergétique (Minergie, Swissolar...),
- par son expérience dans le domaine de la construction et des énergies renouvelables de convaincre et de conseiller la population, les entreprises et les services de notre ville des enjeux et de l'intérêt économique et environnemental que représente les énergies renouvelables.

Pour ce faire, ses principales actions porteraient sur :

- La transition énergétique visant à abandonner le plus possible les énergies fossiles au profit des énergies renouvelables, ce que la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est engagée à faire en installant, par exemple, des panneaux solaires sur des toits. Des progrès sont encore envisageables dans le solaire, l'éolien, l'hydrogène, les PAC ainsi que le chauffage à distance.
- Les économies d'énergie à l'échelle du parc immobilier de la ville. En évaluant, si la consommation des locaux administratifs, publics mais aussi de rendement que possède la ville peut être optimisée. Un exemple pratique pourrait être de s'assurer que le week-end les lumières et ordinateurs sont éteints, les fenêtres fermées, etc.

- Les économies d'énergie dans le domaine privé. Dans cet objectif, il nous semble pertinent que cette personne soit rattachée au service de l'Urbanisme, d'une part pour appuyer certains dossiers et soutenir les initiatives privées par une excellente connaissance des règlements en place, d'autre part pour permettre d'ouvrir un espace de débat sur le juste compromis entre protection du patrimoine et neutralité carbone de notre parc immobilier.

La participation active de cette personne au sein des commissions abordant ces thèmes et une collaboration avec les fournisseurs d'énergie nous semblent également importants.

Ainsi outre un rôle d'intermédiaire / facilitateur-trice entre citoyen-ne-s et services, cette personne pourrait faire économiser à la ville des coûts de chauffage qui ne représente pas moins de 1,75 mio de francs pour les bâtiments publics (comptes 2021).

Cosignataires :

Groupe VERT : C. Piguet, G. Rochat,

Groupe PVL : B. Leitenberg, P. Kaufmann,

Groupe POP : K. Boukhris,

Groupe PS : Silvia Locatelli,

Groupe

Résolution du groupe PLR : Pour que les séances politiques communales ne coïncident pas avec les cantonales

Force est de constater que depuis que les Conseiller-e-s Communaux ont perdu leur siège de député au Grand Conseil, les séances politiques communales et cantonales ne cessent de se chevaucher.

Cette problématique est récurrente et touche l'ensemble de nos groupes. Il est souvent compliqué, pour les député-e-s conseiller-e-s généraux, de pouvoir se rendre à l'ensemble des séances et parfois des choix impossibles doivent être fait. Certain-e-s on en eut marre et ont même finalement démissionné de certains de leurs mandats politique communaux et/ou cantonaux.

Alors biensûr, j'entends déjà certain-e-s collègues de cet hémicycle crier contre la multiplication des mandats. Cependant je me permets de rappeler que cela reste un choix personnel et de partis et que ceux qui ont le temps de cumuler les mandats ne devraient pas être empêchés de le faire.

Une transversalité entre les différents mandats permet de se poser les bonnes questions, dans le bon hémicycle et surtout de connaître l'implication des décisions prises à un endroit par rapport à un autre. C'était d'ailleurs bien pour cela que les Conseiller-e-s Communaux ont défendu leur place de député-e, afin de pouvoir aussi défendre les intérêts de leur Commune.

C'est la raison pour laquelle il est déraisonnable d'imposer aux député-e-s de notre hémicycle d'avoir à faire des choix alambiqués pour pouvoir participer aux différentes séances puisqu'ils sont à présents les représentants de la Commune. Notons que souvent les séances de notre Ville coïncident avec les dates de préparation du Grand Conseil, voir même des séances du Grand Conseil.

Ainsi, je demande à qui de droit d'être attentif aux séances cantonales (préparations et séances du Grand Conseil) avant de poser les dates des séances communales. Il y a quelques années c'était possible, cela devrait toujours être le cas.

Pour le groupe PLR :

Sarah Curty

Cédric Haldimann

Mélanie Russi

Frédéric Vaucher

Christophe Mbemba

Anthony Curty

Blaise Courvoisier

Maël Iseli

Laura Jurt

Question du groupe PVL : 150 ans de l'École d'art et après ?

Pour ses 150 ans, l'école d'art appliquée de La Chaux-de-Fonds organise toute une série de manifestations, expositions et autres promenades artistiques de qualité.

La vénérable institution, qui a vu comme vous le savez a vu défiler d'illustres personnalité comme professeur, Charles l'Eplattenier en-tête et également comme élèves dont un certain Charles-Edouard Jeanneret-Gris dont on connaît, entre autres l'implication tout en sapin dans le chantier précurseur de la Villa Fallet.

La Ville participe notamment sur le plan logistique au succès de ces manifestations d'une des toutes premières écoles d'arts appliqués de Suisse. L'école constitue en tant que filière artistique du CIFOM, un des centres de formation qu'on aimerait voir plus nombreux dans des Montagnes neuchâteloises.

Nous aimerions, profitant de ces festivités d'anniversaire, pour demander à nos autorités de préciser le degré de ses rapports avec l'école, disposent-elle de moyens d'action pour assurer sa pérennité à long terme, voire le développement de nouvelles filières ?

**Pour le Groupe des Vert'libéraux
Pascal Kaufmann
Mai 2020**

Question du groupe des Vert-es : Pourrait-on mettre à disposition de la population chaux-de-fonnière les plans des réseaux de mobilité piétonne et cycliste complets et actualisés ?

Cette question fait suite à l'interpellation des Vert-e-s concernant le plan directeur communal des mobilités. Les Vert-es- y demandaient entre autres s'il était possible de compléter le plan de réseau mobilité piétonne en y inscrivant les WC publics et fontaines ainsi que de mettre à disposition le plan du réseau cyclable. Il avait été répondu lors de la séance du CG du 12.05.22 que cela n'était pas prévu/possible, en revanche, dans la même séance, on promettait de mettre à disposition sur le géoportail du SITN le plan du réseau de toilettes et parcs pour chiens...

Une visite du géoportail depuis lors nous a permis de constater qu'en effet, non seulement on peut tout y trouver concernant nos amis à 4 pattes, la gestion des déchets, etc. mais le site nous réserve aussi la bonne surprise de l'existence d'un plan des passages piétons et d'une ébauche de plan des pistes cyclables.

Tout en étant bien conscient-e-s de la charge de travail que cela représente, les Vert-e-s se demandent s'il est prévu de compléter ces plans afin qu'ils soient actualisés et comportent toutes les informations importantes permettant de préparer les déplacements (parkings vélos, points de réparation, WC, fontaines, etc.). Lorsque cela sera fait, nous sommes d'avis qu'il faudrait communiquer à ce sujet afin que chacun-e soit informé-e de la disponibilité de cet indispensable et bel outil.

Pour les Vert-e-s :

Laure Todeschini Lalive,

Ilinka Guyot

La Chaux-de-Fonds,

23.08.2022

Question du groupe PLR : Places de parascolaire, qu'en est-il ?

Lors de la session des comptes, une question a été posée s'intéressant à ce qui était proposé aux parents qui n'avaient pas pu trouver de places de parascolaire dans notre Commune.

Le Conseil Communal a exprimé le fait que le quota de 20% minimal imposé par le canton était déjà atteint et que chaque place supplémentaire n'était pas couverte pas la subvention cantonale (article 23 de la LAE)

Le Conseil Communal pourrait-il nous indiquer le coût que cela engendrerait pour la commune de créer des places supplémentaires de parascolaire dans notre commune, sans la subvention cantonale ? A savoir quel est le coût moyen par élève, avec ou sans les repas, avant ou après l'école ?

Le Conseil Communal pourrait-il également nous indiquer s'il y a une négociation possible avec le Canton en cas de dépassement de la couverture minimal pour qu'il participe financièrement ?

Le Conseil Communal peut-il nous indiquer quelle est l'utilisation moyenne du parascolaire par élève ?

Nous vous remercions d'avance pour ces éclaircissements.

Pour le groupe PLR .

Sarah Curty

Laura Jurt

Mélanie Russi

Frédéric Vaucher

Christophe Mbemba

Anthony Curty

Blaise Courvoisier

Maël Iseli